



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ligne Lens Lille

Question écrite n° 3166

Texte de la question

M. Remy Auchede attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur les changements d'horaires Ter sur la ligne Lens - Lille (via Libercourt) et Lille - Lens (Pas-de-Calais). En effet, le train au départ de Lens pour Lille de 10 h 27 est passé à 11 heures, ce qui porte gravement préjudice aux employés des commerces lillois qui commencent leur journée de 11 heures et doivent maintenant emprunter le train de 8 h 03 au départ de Lens et arrivent à Lille à 8 h 40 - d'où une attente de 2 h 20 avant de commencer leur travail. De même le soir, le train au départ de Lille pour Lens à 19 h 38 a été reculé à 19 h 53. En conséquence, il lui demande de bien vouloir tenir compte des besoins de la population en rétablissant les anciens horaires.

Texte de la réponse

Conformément aux dispositions de la loi d'orientation des transports intérieurs, les régions ont vocation à organiser les services d'intérêt régional circulant sur leur territoire. C'est ainsi que la région Nord - Pas-de-Calais a signé au début de 1993, avec la SNCF, une convention d'exploitation lui donnant la maîtrise de son réseau régional de transports collectifs. Cette convention donne à la région compétence pour prendre, en concertation avec la SNCF, les décisions de restructuration ou d'amélioration qu'elle estime nécessaires pour les services dont elle est responsable. Le projet de grille de desserte du nord de la France a ainsi fait l'objet d'une concertation avec les responsables locaux au sein du groupe de travail réunissant les représentants de la commission transports du conseil régional Nord - Pas-de-Calais et les responsables des services en charge du dossier au sein de la SNCF. Le choix de l'heure du train express régional no 77721 partant de Lens vers Lille a été décidé en fonction des disponibilités nécessaires pour effectuer les travaux d'entretien des voies et de sécurité. La seule possibilité a été de décaler ce train de quarante minutes. De plus, ceci satisfait la demande d'une majorité des usagers qui souhaitent arriver à Lille entre 11 h 30 et 12 h 15. Quant au train no 77742 de 19 h 53, partant de Lille vers Lens, la modification d'heure résulte des contraintes liées notamment à la circulation des trains à destination du sud de la France. Toutefois, la SNCF élabore actuellement la nouvelle grille horaire pour le service d'hiver 1993. Dès le mois de septembre, une commission mixte d'élus et de représentant de la SNCF se réunira pour étudier les problèmes d'horaires et les solutions qui peuvent leur être apportées.

Données clés

Auteur : [M. Auchédé Rémy](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3166

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 1993, page 1886

Réponse publiée le : 18 octobre 1993, page 3559